



REGLEMENT DE CONSULTATION DE DOCUMENTS ANCIENS BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT DES HUMANITES EN MEDECINE

Afin de pouvoir consulter un ouvrage datant d'avant 1900, il convient de prendre rendez-vous en nous adressant un message via [le formulaire de contact](#).

Ensuite, durant la consultation, les règles suivantes s'appliquent :

1. Plusieurs documents peuvent être consultés par rendez-vous, mais un seul livre à la fois sera sorti de l'environnement sécurisé.
2. Seul le matériel mis à disposition par le personnel de la bibliothèque peut être présent sur la table de consultation, y compris le matériel pour prendre des notes.
3. Des gants de consultation mis à disposition par la bibliothèque sont obligatoires pour manipuler le document.
4. Les reliures anciennes doivent être ouvertes et fermées lentement.
5. Le document mis à disposition pour consultation ne doit pas être enlevé du dispositif de consultation mis en place par le personnel de la bibliothèque.
6. L'humectage des doigts pour feuilleter un livre est interdit.
7. Il n'est pas permis de boire à proximité du document.
8. Si l'utilisateur constate ou cause un dommage, il le signalera immédiatement au personnel sans essayer d'y remédier par ses propres moyens.
9. Le temps maximal de consultation est d'une heure par document.
10. Il n'est pas permis d'effectuer des photocopies des documents consultés, ni de les photographier.